



Avenue Jean Colomb
69280 Marcy-l'Étoile

partenariat@asmchandball.fr

Fabrice DUCREUX
Tél: 06 20 30 92 66

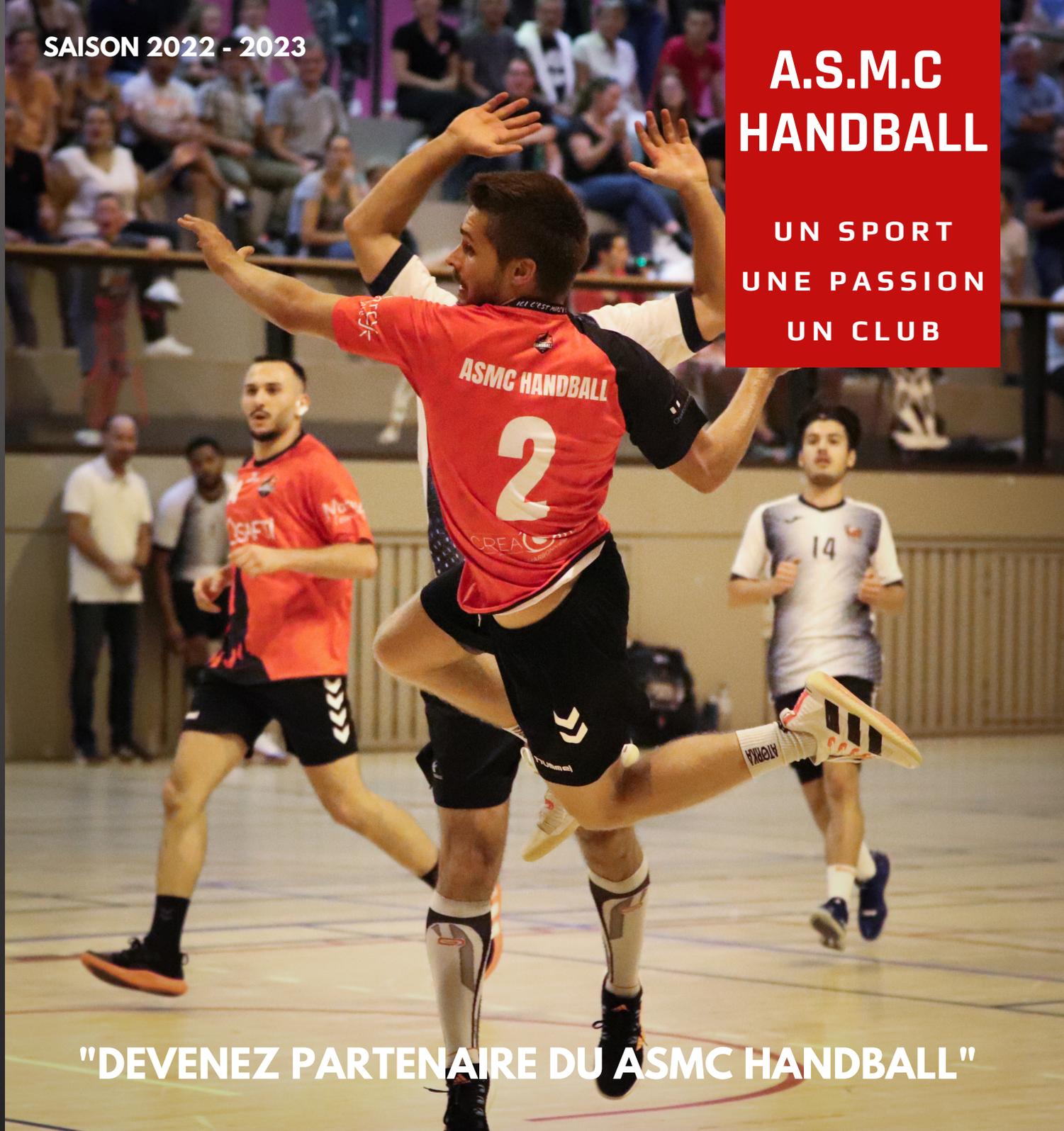
ASMCHANDBALL.FR



SAISON 2022 - 2023

**A.S.M.C
HANDBALL**

**UN SPORT
UNE PASSION
UN CLUB**



"DEVENEZ PARTENAIRE DU ASMC HANDBALL"

ASMC CHIFFRES CLÉS

Notre association, où évolue donc une dizaine d'équipes, est labellisée par la Fédération Française de Hand Ball à la fois :



- Label Argent pour son Ecole de Hand (jeunes de moins de 9 ans et de moins de 11),
- Label Argent pour son travail dans le secteur de l'arbitrage (notamment en direction des jeunes arbitres),
- Comme partenaire « Club Santé » avec l'activité Handfit.
- 2021 Hand pour Elles Lauréat National
- 2022 Main d'argent du challenge 'Le Hand à portée de main' décernée par la Ligue AURA"

- 30 ans d'existence
- 12 équipes
- 240 licencié(e)s
- 42 % - 58 % Femmes / Hommes
- 64 % de moins de 18 ans
- + DE 95 RENCONTRES A DOMICILE / AN
- 280 places en tribune pour vibrer ensemble
- + 14500 VISITES CETTE ANNÉE SUR NOTRE SITE INTERNET
- Un département de Hand :
- 44 clubs dans le Rhône
- 4ème région de France en nombre de clubs

**FORMATION
DES JEUNES
JOUEURS ET
ARBITRES**

Les Bénévoles :

12 commissions 13 membres du conseil,
17 entraîneurs dont 4 entraîneurs diplômés



**DÉVELOPPEMENT
D'UNE SECTION
FÉMININE**



« AMBITION 2024 » - LE HAND, JUSQU'AUX ÉTOILES !

L'ASMC Hand-Ball a été créée le 29 Juillet 1992 par quelques passionnés qui souhaitent allier sport et amitié. Le club comptait alors 30 licenciés et une belle équipe de copains qui formaient la seule équipe du club. Depuis ce jour-là, le club s'est progressivement structuré. Il compte aujourd'hui 9 équipes pour environ 220 licencié(e)s. L'Association a fêté ses 25 ans d'existence en 2017.

Le club se démarque notamment par:

- Son dynamisme, son esprit de famille, sa convivialité, véritables marques de fabrique!
- L'investissement d'un nombre conséquent de jeunes dans la vie associative du club, qu'ils soient entraîneurs, arbitres, dirigeants.
- L'action, la présence et l'implication des bénévoles, des parents et des joueurs.
- Une inscription pleine et entière dans la vie locale, des partenariats structurants avec des entreprises, écoles, associations œuvrant auprès des personnes âgées et/ou vulnérables et l'ensemble du tissu associatif.
- Une école d'arbitrage structurée, dynamique, exemplaire.
- Une action structurante et pérenne sur la santé et la citoyenneté, reconnue par les instances locales et nationales.



Promouvoir la pratique du handball pour le plus grand nombre et structurer la filière féminine vers l'excellence

1



- 1.1. Promouvoir le handball, notamment chez les plus jeunes
- 1.2. Assurer l'accueil des nouveaux licenciés et leur intégration
- 1.3. Proposer aux licenciés et parents de licenciés un accueil de qualité, basé sur la convivialité, le plaisir et l'ouverture (aux autres, à la différence...)
- 1.4. Développer le niveau de pratique des équipes
- 1.5. Structurer la filière féminine en créant un véritable parcours de formation et proposant des équipes féminines dans toutes les catégories d'âge et amener progressivement les sénior féminines à évoluer au plus haut niveau possible





Placer l'action sport-santé-bien-être au centre de la stratégie de développement et de rayonnement du club

2



- 2.1. Développer l'action Handfit et poursuivre l'innovation en matière de sport-santé-bien-être
- 2.2. Renforcer les partenariats avec des entreprises partenaires
- 2.3. Développer nos relations avec des structures sociales et médico-sociales et conduire des projets auprès des, publics vulnérables





Renforcer l'ancrage du club dans son environnement, développer les actions éducatives, citoyennes et conviviales et renforcer la vie associative du club

3



- 3.1. Poursuivre et développer les efforts en matière de formation arbitrale
- 3.2. Développer les actions citoyennes
- 3.3. Favoriser la convivialité et l'ouverture du club vers l'extérieur
- 3.4. Accompagner et fidéliser les bénévoles
- 3.5. Pérenniser et structurer la structure existante



> LES VALEURS QUE NOUS PARTAGEONS AU CLUB

> Handball pour tous

Quel que soit son âge et son niveau, chaque licencié doit trouver une équipe qui lui correspond le mieux possible et dans laquelle il prendra du plaisir à jouer.

> Convivialité

Tous les licenciés participent à la vie du club qui est rythmée par des moments conviviaux autour et en dehors des compétitions. L'accueil et la bonne ambiance du club sont des vecteurs de recrutement.

> Handball citoyen

Le club conduit des actions de promotion du handball auprès du plus grand nombre.
Le fonctionnement du club est basé sur l'échange et la solidarité.

Chaque licencié bénéficie d'une structure, d'un encadrement de qualité fournit par le club et doit en contrepartie honorer ses obligations par un engagement, des actions au service du club dans le respect de l'esprit sportif, le respect de l'adversaire, de l'arbitre, des officiels et de ses partenaires.

> Compétition

En restant objectif, chaque licencié du Club ASMC Handball mettra tout en œuvre pour se battre loyalement sur un terrain, rechercher la victoire et atteindre les objectifs qui ont été fixés en début de chaque saison sportive., et de rester digne même dans la défaite.

> POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE DE L'ASMC

Visibilité:

Votre Logo sur les documents promotionnels
(Affiches, dépliants, invitations, site internet, Réseaux sociaux, application *WWS...)
Présence sur les lieux, complexe sportif (Panneau Publicitaire).

Relations publiques:

Démontrer votre investissement dans la vie locale et associative de Marcy L'Etoile et Charbonnières et plus largement de l'ouest de Lyon, auprès des habitants et des pouvoirs publics
invitations à des événements officiels, soirées privées et matches de gala en cours de saison.

Notoriété:

L'image de votre entreprise sera associée à un club engagé dans la vie publique et qui prône le bien être, le respect des autres et de son environnement.

Une image citoyenne:

L'entreprise devient une institution qui participe à la vie de la communauté, elle n'est pas seulement un acteur économique producteur de richesse.

Fiscalité:

Réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes. Exemple : En réalisant un don de 1000 € à l'ASMC Handball, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 600€. Votre don net est donc de 400 €.



Tarifs SPONSORING SAISON 2022-2023

Découvrez Nos différentes offres de SPONSORING

> Communication Digitale

Encart sur notre site internet (logo + redirection)

Faire le relais de vos informations et promotions sur notre page Facebook, Instagram et sur notre site Internet

> Communication Equipements

Sponsoring d'une ou plusieurs de nos équipes (Jeu de maillots)

> Communication Support Papier

Panneau Publicitaire dans le Gymnase

Insertion de votre logo sur nos affiches et flyers pour les matches, et évènements

Distribution de flyers publicitaires par vos soins de votre société lors des matches à domicile

> Communication Win Win Sport

Boostez la Visibilité de votre enseigne

Bénéficiez des offres CSE toute l'année

Recevez le LABEL du sport amateur Français

DEVENEZ PARTENAIRE DU ASMC HANDBALL

Et Booster la Visibilité de votre enseigne !



> Un Partenariat Gagnant / Gagnant

> Bénéficiez d'une visibilité accrue sur votre secteur

> Favorisez des outils de communication innovants

LE MÉCÉNAT UNE OPTION À NE PAS MANQUER !

ET SI VOUS DEVENIEZ MÉCÈNE DU CLUB...

Le mécénat est un dispositif permettant de verser un don à un organisme, sous forme d'aide financière ou matérielle. En contrepartie, vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale.

En tant que professionnel:

Réduction d'impôts de 60% des sommes versées
avec pour plafond 0,5% du CA HT réalisé en France métropolitaine.

En tant que particulier:

Réduction de vos impôts sur le revenu égale à 66% des sommes versées, dans la limite annuelle de 20% des revenus imposables.

Vous êtes un PARTICULIER - votre réduction fiscale -		Vous êtes une ENTREPRISE - votre réduction fiscale -	
Votre DON	DEPENSE Réelle	Votre DON	DEPENSE Réelle
50 €	17 €	500 €	200 €
200 €	66 €	5 000 €	2 000 €
1 000 €	330 €	50 000 €	20 000 €
66% de votre don déductible <small>de vos impôts sur le revenu si vous êtes imposable* *selon les dispositions fiscales en vigueur</small>		60% de votre don déductible <small>de votre impôt sur les sociétés (IS)*, dans la limite d'un plafond de 0,5 % de son chiffre d'affaires (possibilité de report) *selon les dispositions fiscales en vigueur</small>	

ILS NOUS SOUTIENNENT DÉJÀ !



POURQUOI PAS VOUS ?

N'ATTENDEZ PLUS ! REJOIGNEZ LA FAMILLE ASMC HANDBALL

En devenant sponsor du club vous devenez un acteur et membre à part entière du ASMC.
Toutes vos contributions seront investies en totalité au profit de nos joueurs et bénévoles.



